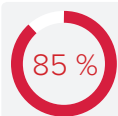
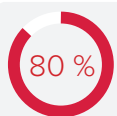


INDICE CSI DES DROITS DANS LE MONDE 2019

Violations des droits des travailleurs



Quatre-vingt-cinq pour cent des pays ont enfreint le droit de grève.



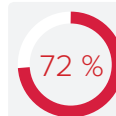
Quatre-vingts pour cent des pays ont bafoué le droit de négociation collective.



Le nombre de pays qui excluent les travailleurs/euses du droit d'établir un syndicat et d'y adhérer a augmenté, passant de 92 en 2018 à 107 en 2019.



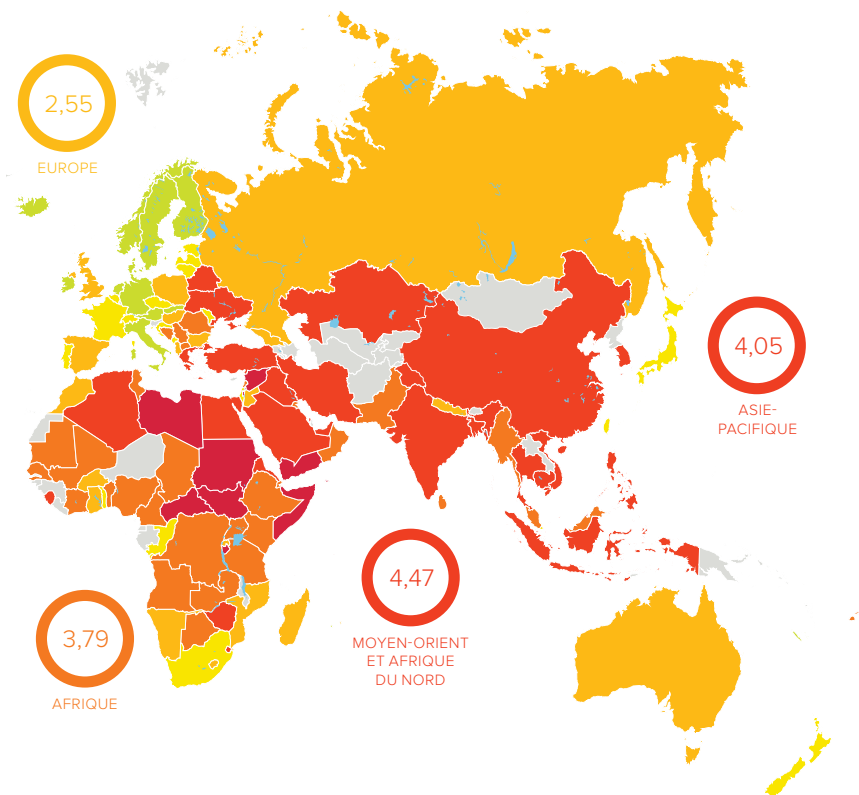
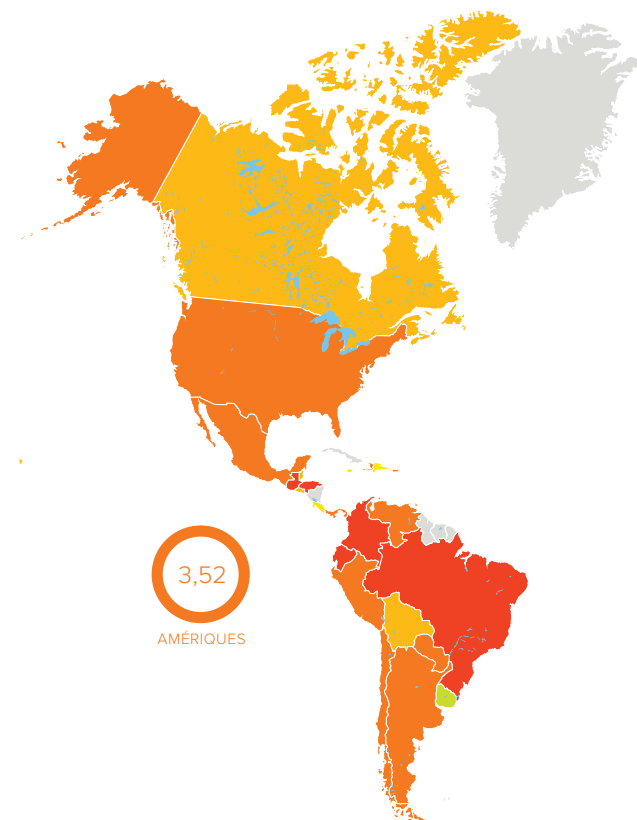
Le nombre de pays où les travailleurs/euses ont été arrêtés et détenus est passé de 59 en 2018 à 64 en 2019.



Soixante-douze pour cent des pays ont limité l'accès des travailleurs/euses à la justice.

L'Indice CSI des droits dans le monde 2019 décrit les pires pays du monde pour les travailleurs et les travailleuses en classant 145 pays sur une échelle allant de 1 à 5+ en fonction du niveau de respect des droits des travailleurs, où 1 est la meilleure catégorie et 5+ est le pire classement.

Les violations sont enregistrées chaque année d'avril à mars. Chaque pays est analysé à la lumière d'une liste de 97 indicateurs découlant des Conventions et de la jurisprudence de l'OIT, représentant chacun une infraction des droits des travailleurs en droit et dans la pratique.



- 5+ Les droits ne sont pas garantis du fait de l'absence de l'État de droit
- 5 Les droits ne sont pas garantis
- 4 Violations systématiques des droits
- 3 Violations régulières des droits
- 2 Violations réitérées des droits
- 1 Violations sporadiques des droits
- Aucune donnée disponible